Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 21.04.10 | 43e année | No 10

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

La richesse culturelle de votre ville bientôt millénaire

Votre ville a la chance de posséder trois musées, une bibliothèque publique, plusieurs théâtres et salles de musique. Toutes ces institutions, fruits de volontés politiques déterminées, ont été construites au cours de son histoire et nous permettent de bénéficier d'un patrimoine extraordinaire et unique. C'est aussi une responsabilité importante à l'égard des générations passées et futures afin de transmettre ce patrimoine non seulement intact et préservé mais encore enrichi de biens contemporains représentatifs de notre époque. De plus, il nous appartient de dégager des moyens afin de faire vivre ces institutions, les rendre attractives pour la population afin de l'amener à les fréquenter pour à chaque fois y faire de nouvelles découvertes. S'ajoute à ces institutions toute une série de manifestations culturelles de qualité dans les différentes disciplines artistiques produites par les nombreux artistes indépendants travaillant dans notre ville. Le calendrier culturel est en conséquence bien rempli et permet de répondre aux attentes multiples d'une population cultivée et exigeante.

Les festivités qui se dérouleront l'année prochaine seront une occasion extraordinaire de mieux connaître les valeurs de votre ville, d'en découvrir des facettes oubliées et de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des habitants vivant dans une cité millénaire, dans une perspective rattachée au passé, au présent et au futur.

Françoise Jeanneret
Directrice de la culture

Ce n'est pas à dos d'éléphant mais à pied, à vélo, en scooter électrique ou avec les transports publics que les Autorités communales invitent la population à se déplacer ! • **Photo: sp. Informations supplémentaires sur www.neuchatel-mobilite.ch**

Mieux se déplacer en ville

La Ville de Neuchâtel entend favoriser le recours à des solutions simples et efficaces pour mieux se déplacer en milieu urbain, en ménageant l'environnement et en polluant moins. C'est pourquoi elle subventionne l'achat d'abonnements Onde verte et de scooters électriques. Elle prête aussi des vélos dans les deux stations de Neuchâtelroule qui rouvrent jeudi.

Le Conseil général a décidé de subventionner désormais également les abonnements Onde verte mensuels en plus des abonnements annuels. La subvention est de 15 frs par mois ou de 135 frs pour un abonnement annuel. Pour en profiter, il suffit de retirer un bon au Contrôle des habitants et de le faire valoir au guichet des TN ou à la gare, pour un abonnement général. Chaque bon permet en plus d'acquérir quatre cartes journalières pour les bateaux au prix réduit de 15 frs. Rappelons également que les titulaires d'un abonnement Onde verte se garent gratuitement dans le parking d'échange du Nid-du-Crô.

Scooters subventionnés

L'achat de scooters électriques donne droit à une subvention de 10% du prix du deux-roues mais au maximum 700 frs. Ces engins peu polluants et très maniables sont aussi avantageux puisque l'on peut recharger gratuitement leurs batteries à l'une ou l'autre des cinq stations du centre-ville.

Neuchâtelroule

Par ailleurs, les deux stations de Neuchâtelroule – au port et au Nid-du-Crô – rouvrent leurs portes jeudi. Il est donc à nouveau possible d'emprunter gratuitement un vélo – électrique ou non – pour se balader sur le littoral, voire traverser le lac puisque le chargement des vélos sur les bateaux est gratuit. Pour le reste, la Ville propose toujours 12 cartes journalières CFF à 38 frs et – c'est nouveau – deux cartes journalières de la Navigation à 10 frs.

3

Les chorales de l'ESRN et du Lycée secondaire de Sansepolcro en concert jeudi au Temple du Bas.

4

La Fête de la danse aura lieu samedi à Neuchâtel. Rendez-vous au Passage et au collège des Terreaux.

8-9

Le Conseil général a débloqué 2 millions pour l'entretien des routes et trottoirs en 2010.

Publicité

24/24
Une équipe de professionnels
à votre service
Pierre Grosjean
Michel Abplanalp
CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch
CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands

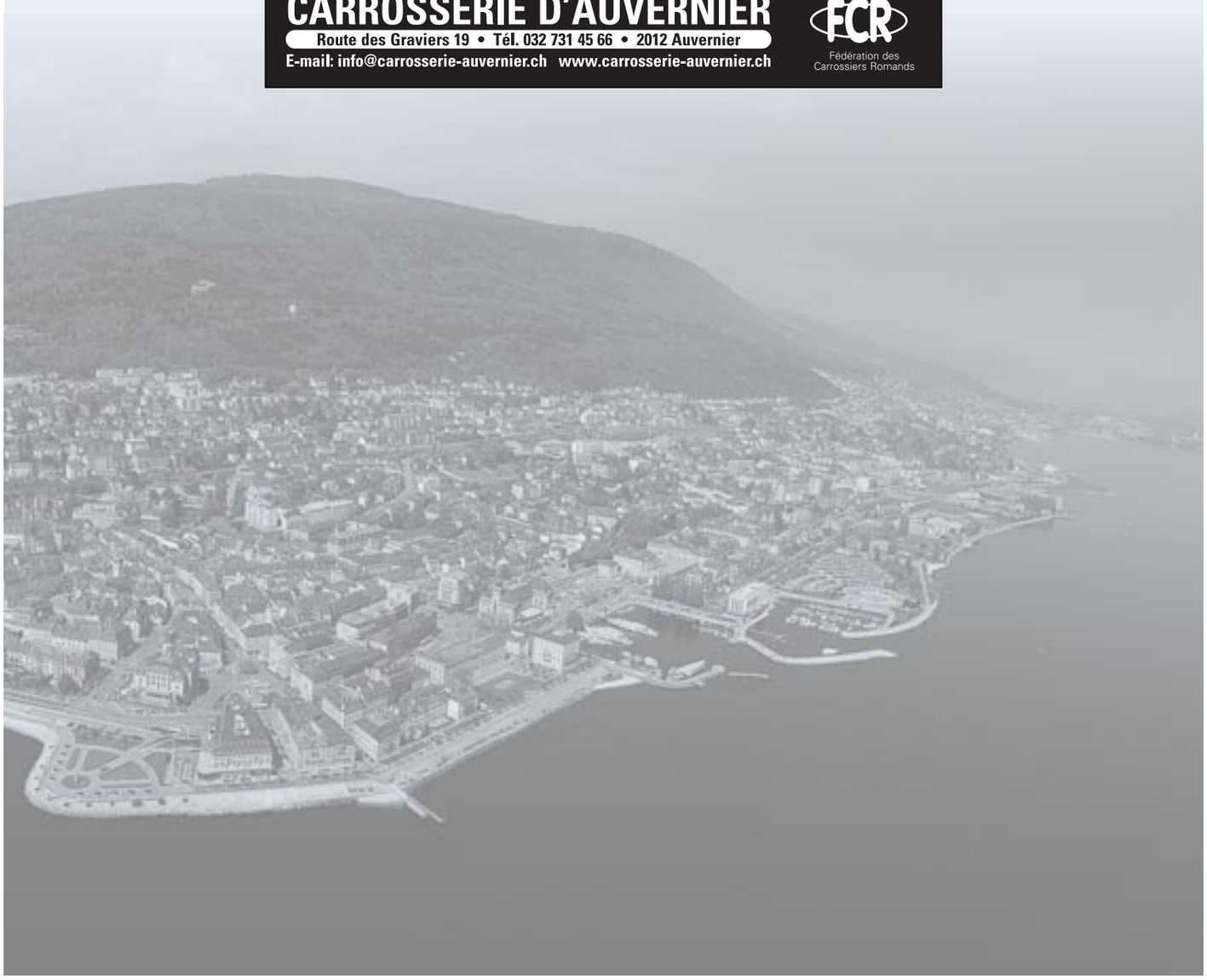

Dans ce numéro

Défilé de Musiques militaires

Neuchâtel accueille samedi la Fête cantonale des musiques militaires. Une manifestation qui fait partie des festivités prévues par la Musique militaire de Neuchâtel qui célèbre cette année 150 ans de défilés dans les rues de notre ville. Programme en

Page 5

Importants crédits votés

Le Conseil général a accordé trois crédits importants au Conseil communal : 1,5 million pour assainir des immeubles aux rues de la Collégiale et du Château, 3,35 millions pour remplacer des conduites d'eau en 2010 et 2011 et 1,998 million pour l'entretien du domaine public en 2010. Le Conseil communal en réclamait huit pour les années 2010 à 2013 !

Page 8

Millénaire

Certains membres de la Commission du Millénaire du Conseil général se plaignent d'un manque de collaboration avec le Conseil communal qui pêcherait dans sa façon de communiquer. L'exécutif répond et promet de considérer à l'avenir la commission encore plus comme un véritable partenaire.

Page 9

Serres en fleur

Le Service des parcs et promenades célèbre cette année ses 125 ans. Plusieurs manifestations marqueront cet anniversaire tout au long de l'année, à commencer par une journée portes ouvertes samedi à l'établissement horticole de la Ville à Cernier. Programme et interview de Luc Vincent, maître des lieux, en

Page 16

Le Temple du Bas accueille les chorales de l'ESRN et du Lycée secondaire de Sansepolcro, en Toscane

Jeunes gens et jeunes filles de l'Ecole secondaire de Sansepolcro chanteront au Temple du Bas avec les élèves des chorales de l'ESRN.

Ensemble pour chanter la vie

Dans le cadre des échanges réguliers entre les cités jumelées de Neuchâtel et Sansepolcro, en Toscane, les chorales de l'Ecole secondaire régionale (ESRN) et du Lycée secondaire de Sansepolcro donneront un grand concert gratuit jeudi à 19h30 au Temple du Bas. Mélodies et grands airs des plus belles comédies musicales figurent au programme !

La chorale et l'orchestre de la Scuola Secondaria de Sansepolcro ouvriront les feux. Une septantaine de jeunes gens et jeunes filles de la ville jumelle de Neuchâtel chanteront des airs de musiques actuelles accompagnés par un orchestre sonorisé de 50 musiciens, avec guitares, trombones à coulisse, flûtes, violons et piano électriques. Les jeunes Italiens interpréteront notamment Memory, la célèbre mélodie de la comédie musicale Cats, Libertango d'Hector Piazzola et Hava Nagila, un chant hébreu traditionnel.

Le roi lion

Après l'entracte, ce sont les jeunes de l'ESRN qui prendront le relais. Quelque 190 choristes issus des cinq collèges secondaires du littoral accompagnés par l'orchestre de l'ESRN et du Conservatoire fort de 45 musiciens interpréteront sous la baguette experte du chef et arrangeur Steve Muriset les mélodies les plus célèbres de comédies musicales comme *Le roi lion, Cats, Notre-Dame de Paris, Les sans-papiers* et *America.*

Morceaux en commun

Tous ces jeunes chanteront ensemble sur la scène du Temple du Bas deux compositions connues : *C'era un ragazzo* (Migliacci – Lusini) proposé par Sansepolcro et un air des *Misérables* proposé par l'ESRN. La Ville de Neuchâtel sera représentée à ce concert par Daniel Perdrizat, vice-président du Conseil communal.

Réception officielle

Neuchâtel entretient des relations suivies avec ses villes jumelles de Sansepolocro, Aarau et Besançon. En l'occurrence, elle accueille des jeunes du Lycée secondaire de la cité toscane qui ont été reçus mercredi à l'Hôtel de ville par la présidente du Conseil communal, Françoise Jeanneret, avant de visiter la ville et le Musée d'art et d'histoire. Une démonstration des automates Jaquet-Droz a été spécialement organisée à leur intention au Musée d'art et d'histoire.

Visite de la capitale

L'après-midi de ce même jour, les jeunes Italiens devaient se rendre à Berne pour visiter la ville et ses musées. Jeudi matin, les étudiantes et étudiants toscans seront les hôtes de l'ESRN et fraterniseront avec les élèves du collège des deux Thielles au Landeron. L'après-midi sera consacré aux répétitions en vue du concert du soir qui risque bien d'afficher complet !

Temple du Bas, 22 avril à 19h30. Entrée libre. Collecte.

Le 1er Mai sera jour de marché

Le samedi 1er Mai sera jour de marché à Neuchâtel. Quand bien même la Fête du travail sera pour la première fois officiellement férié dans le canton de Neuchâtel et que les commerces de la ville seront fermés à l'exception des magasins d'alimentation, le marché se tiendra comme un samedi ordinaire, soit de 6h30 à 13h, à la place des Halles.

En effet, suite à l'interdiction malheureuse du marché le samedi 1er août 2009, jour férié en raison de la Fête nationale, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a modifié en date du 2 novembre 2009 le Règlement du marché de façon à ce que celui-ci puisse avoir lieu le 1er Mars, le 1er Mai et le 1er Août si ces jours fériés tombent sur des jours de marché. Et ceci parce qu'à ses yeux le marché représente une animation bienvenue au centre-ville les jours fériés et constitue un atout touristique.

Le Théâtre du Passage et le collège des Terreaux accueillent samedi la Fête de la danse

Mettez de la danse dans votre vie !

La danse sera en fête ce week-end dans toute la Suisse ! Et à Neuchâtel également puisque la ville s'associe pour la première fois à cet événement d'importance nationale. Ainsi, samedi, de nombreuses manifestations auront lieu au collège des Terreaux et au Théâtre du Passage. Cours, extraits de spectacles, films et bal populaire en soirée... Le tout pour dix francs ! De quoi se laisser séduire !

La Fête de la danse offre à chacun – novice ou avancé, jeunes ou aînés – l'opportunité de découvrir les richesses de cet art sous toutes ses formes. Elle permet au public de devenir acteur et de vivre la danse comme un art, une passion, une source de créativité, une forme d'apprivoisement du corps et une recherche d'harmonie.

« Breakdance, ragga jam, bourrée et danses bretonnes...»

La Fête de la danse a commencé samedi par une avant-première dans les rues du centre-ville.

Initiations

De 9h30 à 19h, une vingtaine de cours d'initiation à divers styles de danse – hip-hop, salsa, street dance, danse orientale, claquettes, flamenco, tango argentin, mazurka, modern jazz, breakdance, ragga jam et même bourrée et danses bretonnes, sans oublier la danse classique – sont proposés par des danseurs et écoles de danse de la région dans l'ensemble des locaux du Passage ainsi que dans la salle de gymnastique du collège des Terreaux.

Extraits de spectacles

Parallèlement, quelques danseurs et chorégraphe de la région animeront durant l'après-midi le restaurant du Passage « Chez Max et Meuron ». On y appréciera notamment un extrait de « Tempsdanse » de la Neuchâteloise Laura Rossi, le tango argentin de Pascal et Sandrine Di Mito, la danse orientale de Mirjam Sutter et une performance du Melinda Dance Center. Durant toute la journée, la médiathèque de la danse à Zurich présentera dans la salle Georges Haldas des vidéos de spectacles de danse contemporaine.

Bal populaire et rueda

Enfin, un grand bal populaire rassemblera les générations en soirée. Le Balt'amuse mélangera les styles de danses et les types de musiques et permettra aux jeunes et aux moins jeunes de faire la fête et d'apprendre deux très courtes chorégraphies accessibles à tous dont les musiques seront répétées tout au long de la soirée. Ce bal sera conduit par Manu Accard, de Résodanse Station et Catherine Dethy, de JC Equilibre. Et on nous promet même une rueda…

Une initiative de RESO

La Fête de la danse est née à Zurich en 2006 à l'occasion de la Journée internationale de la danse qui a lieu chaque année dans le monde le 29 avril. Organisée par RESO – Réseau Danse Suisse – elle se déroule ce week-end dans 23 villes du pays dont 9 en Suisse romande. RESO est l'association de coordination de la danse en Suisse. Elle coordonne les activités des acteurs culturels de ce domaine. Ensemble, les membres de RESO développent des projets d'importance nationale et cherchent à améliorer les conditions-cadre qui entourent la danse en Suisse.

Théâtre du Passage, samedi 24 avril, de 9h30 à minuit. Un pass à dix francs est vendu sur place et permet l'accès à toutes les animations. Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements supplémentaires : www.fetedeladanse.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.
La Bibliothèque sera fermée samedi 1er mai toute la journée. Réouverture lundi 3 mai selon l'horaire habituel.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 16 mai, exposition « Revenez chères images ! », René Myrha, peintre et Rose-Marie Pagnard, écrivain.
Du 24 avril au 15 août, exposition « De Rio à Neuchâtel – les enfants du cirque ». Vernissage, vendredi 23 avril à 18 heures.
Jeudi 22 avril à 20 heures, visite commentée de l'exposition « Revenez chère images ! ». René Myrha, peintre, en confrontation avec Rose-Marie Pagnard, écrivain, par Philippe Büttner, curateur de la fondation Beyeler à Riehen et co-auteur du catalogue, en présence de René Myrha.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition « Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 1er août, exposition « Les machines de Léonard de Vinci ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.
Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 mai, exposition Peter Regli : « Amerigo Vespucci & Le Big Dipper. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 mai, exposition « Dürrenmatt caricaturiste : nouvelles acquisitions ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Dimanche 25 avril à 17 heures, concert Résonances « maître-élève » avec Daniel Humair, percussion, en collaboration avec la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel. Prix d'entrée : Fr. 25.–, étudiants, AVS/ AI, Fr. 10.–.
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 25 avril, exposition Jacques Minala, peinture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 9 mai, exposition Francis Besson, photographies. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Divers

Collège de la Promenade, samedi 24 avril, bourse aux vélos. Les vélos à vendre peuvent être apportés de 8h à 9h45. La vente aura lieu à partir de 10h15 jusqu'à 12h. Renseignements : Johanna Lott Fischer, présidente, tél. 076 306 82 93, www.pro-velo.ch/neuchatel

L'actualité culturelle

Œuvres géométriques

La galerie Quint-Essences accueillera du 29 avril au 23 mai, les œuvres géométriques modernes de Daniela Giroud. Le vernissage sera suivi à 20 heures, du concert traditionnel du Petit Moment Musical avec le duo Ambiance Jazz composé de Nathalie de Montmollin, chanteuse et Laurent Verguet, pianiste.

Galerie Quint-Essences, rue du Neubourg 20, du 29 avril au 23 mai. Vernissage jeudi 29 avril dès 19 heures. Horaires de la galerie: du mercredi au samedi de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 14 heures à 18 heures ou sur rendez-vous au no de tél. 079 255 03 08.

Samedi promotion

Dans le cadre des «Samedis promotion» du Conservatoire, Sylvain Yuan, jeune talent de l'école de musique, classe de Valérie Brandt, donnera un concert samedi 24 avril.

Le programme comprendra des œuvres de J.S. Bach, F. Schubert, F. Chopin et M. Ravel.

Conservatoire, Auditorium 2, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, samedi 24 avril à 11 heures. Entrée libre, collecte.

Intensité et émotion musicales

Le concert de l'Orchestre Symphonique Suisse de Jeunes clôturera la saison des Amis du Conservatoire, dimanche 25 avril au Temple du Bas. Placés sous la direction de Kai Bumann, l'Orchestre Symphonique Suisse de Jeunes et le jeune et talentueux pianiste Louis Schwizgebel-Wang *(photo)* – qui a déjà enthousiasmé à plusieurs reprises les mélomanes neuchâtelois – proposeront le *Concerto no 1 pour piano* de Hans Huber.

Considéré au début du siècle passé comme le compositeur suisse le plus influent, Hans Huber s'inscrit dans la mouvance romantique et post-romantique.

Cette découverte prendra place entre *l'Ouverture de La Force du Destin* de Verdi et la *Symphonie N° 4* de Tchaïkovski.

Temple du Bas, dimanche 25 avril à 17 heures. Prix d'entrée: Fr. 30.–, apprentis, étudiants, chômeurs, homes Fr. 20.–. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

«Il y a encore des nuages»

Du 24 avril au 9 mai, Claude Martinet expose ses peintures acryliques et leurs échos logiques à la Mini Galerie.

Né en 1951, Claude Martinet a fait partie du Club des amis de la peinture et a participé aux expositions du club sur le bateau «Neuchâtel». Après avoir abandonné la peinture pour la planche à dessin et l'architecture, il reprend ces activités en 2005 et ouvre la Mini Galerie.

Depuis 2007, l'artiste délaisse la peinture à l'huile pour la peinture acrylique. Il présente aujourd'hui les paysages célestes intemporels, moments d'émotion de l'aube au crépuscule, sous diverses lumières, continuation de l'exposition 2009.

Mini Galerie, rue Guillaume-Farel 8, ouvert du jeudi au dimanche de 14h30 à 17h30. Vernissage, samedi 24 avril dès 16 heures.

Fête cantonale des musiques militaires neuchâteloises

Fanfares dans la ville

La Musique militaire de Neuchâtel a participé l'automne passé à la réception officielle du conseiller fédéral Didier Burkhalter.

La Musique militaire de Neuchâtel fête cette année son 150e anniversaire et par la même occasion le 20e de son association avec la fanfare Helvetia de Saint-Blaise. Première étape de ce bel anniversaire: l'organisation samedi à Neuchâtel de la Fête cantonale des Musiques militaires!

Les festivités commencent vendredi soir déjà par un souper de gala à Marin avec spectacle du Dr Silac. Puis, samedi, dès 14 heures, les Musiques militaires de Colombier, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel défileront dans la zone piétonne et y donneront des aubades. Ces ensembles seront accompagnés par leurs groupes de jeunes musiciens en formation ainsi que par l'invité d'honneur de la fête, le brass band La Stéphania de Sembrancher, en Valais. Ces ensembles se retrouveront à 16 heures sur la place des Halles pour la partie officielle en présence de la présidente de la Ville, Françoise Jeanneret. La Fête cantonale des quatre Musiques militaires neuchâteloises se poursuivra en soirée, à l'Espace Perrier de Marin, avec un concert de gala du brass band valaisan.

Suite le 12 juin

La seconde étape de la commémoration de ce 150e anniversaire aura lieu le samedi 12 juin. Un cortège partira le matin de la tour des prisons pour l'esplanade de la Collégiale où aura lieu la cérémonie officielle. Il prendra ensuite la direction des patinoires dans lesquelles se déroulera le dîner officiel. Un concert de gala et un show musico-comique est prévu en soirée.

32 membres actifs

C'est en 1859 que naquit la Musique militaire de Neuchâtel. En 1990, cet ensemble fusionne avec la fanfare Helvetia de Saint-Blaise pour former l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise. Présidée par Béatrice Currit, cette association compte aujourd'hui 32 membres dirigés par Yvan Tschopp alors que Nicolas Bovet est responsable des percussions. L'Association pense également à la relève puisqu'elle a créé le Junior Band qui compte 22 élèves.

Chronique culturelle

Passionnément Faust

«Ah, je ris de me voir si belle en ce miroir!» La Castafiore exaspérait le capitaine Haddock en attaquant l'air des bijoux du Faust de Gounod dans un célèbre album de Tintin. En entendant Noémie Nadelmann chanter cet air au Passage, on comprend toute l'inculture de ce brave Karpock… Cet opéra dans lequel Faust vend son âme au diable pour retrouver la jeunesse et Marguerite sacrifie sa vertu pour des colifichets a enchanté le public ce week-end et cela tient pour beaucoup à la qualité des solistes. Ruben Amoretti, vêtu de cuir et maquillé à la Stanley Kubrick dans Orange mécanique, est tout simplement parfait dans son rôle diabolique. Le miracle dans tout cela, c'est que l'on arrive (sans l'aide du démon) à monter de telles choses à Neuchâtel. Tout le mérite en revient au chœur Lyrica qui a utilement collaboré avec le Passage et l'Ensemble symphonique de Neuchâtel. Alors, Marguerite, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou… pas du tout ? Passionnément, ne serait-ce que pour le rire sardonique de Méphistophélès qui glace les sangs longtemps encore après l'extinction des lumières…

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Dadou Gête
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale. De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.
Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine, pour le plaisir des yeux et du palais…
40 pages, format 24 x 21 cm

Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.
136 pages, format 13 cm x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port
Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la ligne de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent…
288 pages, format 14.8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

…… ex. de l'ouvrage **«Les Délices du Lou»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–.**
…… ex. de l'ouvrage **«Chacun A sa place»** de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.–.**
…… ex. de l'ouvrage **«Une bouteille dans chaque port»** de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.–.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Eeeeeeyjaaaaafjöllllll ! A vos souhaits !

Pierre-Olivier Aragno

Un volcan éternue.... et notre quotidien est défrisé. Dame nature manque vraiment de classe ! Elle aurait pu s'envelopper dans un délicat voile humide afin d'éviter de nous inonder de ses postillons.

Après l'épidémie H1N1 pour nos réacteurs naseaux, voici l'alerte des virus siliceux acides pour les narines de nos avions : risque d'irritation fatale. Le seul remède : 5 jours de repos forcé pour nos montures ailées. Par sécurité, les bouches des réacteurs ont parfois été recouvertes d'un masque hygiénique.

Le monde est figé dans ces mouvements, pris de panique… L'ordre et la structure inébranlable de notre rythme de vie soudain chancellent… Un businessman tiré à quatre épingles dort sur le sol d'un hall au milieu des bagages, des inconnus se regroupent pour louer une voiture afin de partir à l'aventure au travers de l'Europe, les trains et ferries sont soudain bondés… et que deviennent nos asperges mexicaines, nos poires sud-africaines et nos roses kenyanes ?

Un volcan toussote et notre monde sécurisé, globalisé, économiquement sphérisé se grippe. Un grain de sable… enfin quelques-uns suffisent pour figer les flux de nos échanges commerciaux. Notre vulnérabilité est énorme. Ce n'est pas les charmants noms de code des événements précédents qui diront le contraire : Katrina, Xynthia, Haïti… Pas besoin de complots, d'actions d'agents très spéciaux avec des lunettes très foncées, de drones et de tactiques machiavéliques du « Spectre » (007…). Non, il s'agit simplement de quelques phénomènes naturels, quotidiens à l'échelle temporelle géologique.

Cette expérience montre que malgré nos progrès incontestables, nous sommes à la merci de notre environnement…

D'ici quelques jours le mouvement habituel aura repris le dessus… Cette alerte de quelques jours nous montre que notre équilibre n'est qu'une illusion instantanée. Pour que le développement soit durable, nous devons aborder notre environnement de manière humble, respectueuse, en accordant nos activités, notre développement aux capacités et surtout aux limites de notre planète.

P.-O. A.

La Ville jeune

Groupe Jeunes et nature, PRO NATURA Neuchâtel, samedi 24 avril après-midi jusqu'à dimanche 25 avril dans la matinée, sortie « Soirée sous les étoiles » avec nuitée dans une cabane. Rendez-vous à 16 heures à la gare des Hauts-Geneveys.
Renseignements et inscriptions : http://www.pronatura.ch/ne/ (rubrique jeunesse) ou par tél. 078 855 98 04.

Queen Kong Club (quai Godet 20), vendredi 30 avril 22h-4h : Pierre Omer (Madrid, Genève), Arabelle & The Gallows Birds (La Chaux-de-Fonds) + DJ rock'n'roll. Prix Fr. 12.–.

Collège du Crêt-du-Chêne, La Coudre, samedi 1er mai de 9h30 à 15h30, troc, vide-grenier organisé par le groupe « Café-sirop » de la paroisse réformée de Neuchâtel (lieu de vie de la Coudre). Renseignements et inscriptions, tél. 032 753 99 49.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

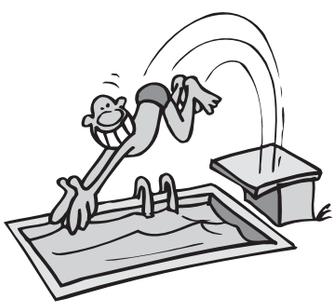

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mercredi 21 avril, 18h45, Néotime-Casa d'Italia, coupe.
Lundi 26 avril, 18h45, La Gondola-EM-Microelectronic, groupe A.
A 20h15, Medtronic-Celgene, groupe B.
Mardi 27 avril, 18h45, Bar 21-Raffinerie, groupe B.

Football
Mercredi 21 avril, terrain du Chanet 2, 18h, Xamax-Team Littoral Colombier, M13.
Samedi 24 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières E1-Chaux-de-Fonds, juniors E.
A 10h30, Serrières D1-Bas-Lac, juniors D.
A 13h30, Serrières C2-Etoile, juniors C.
A 20h, Espagnol-Xamax III, 3e ligue.
Samedi 24 avril, stade de la Maladière, 13h, Xamax-Team Genève Servette-Carouge, M17.
Dimanche 25 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-Valangin, 4e ligue.
Mercredi 28 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Helvetia-AP Val-de-Travers, 4e ligue.

Rugby
Samedi 24 avril, terrain de Puits-Godet, 15h, RC Neuchâtel Sport-RFC St-Gallen, LNB.

Voile
Port du Nid-du-Crô
Mercredi 21 avril, série : Lourds, Légers (multicoques et dériveurs), Laser et Séries dès 5 bateaux. Premier départ possible : 18h30.
Samedi 24 avril, série : Corsaire. Premier départ possible : 14h.
Dimanche 25 avril, série : Corsaire. A disposition : 9h, dernier départ possible : 13h.
Mercredi 28 avril, série : Lourds, Légers (multicoques et dériveurs), Laser et Séries dès 5 bateaux. Premier départ possible : 18h30.

Le Conseil général débloque 3,35 millions de francs pour le remplacement de conduites d'eau

Non à un crédit de huit millions pour l'er

Le Conseil communal revient de loin ! Pour un peu, il n'avait pas de quoi entretenir routes et trottoirs cette année. Et cela alors même que le Conseil général venait de lui octroyer 3,35 millions de francs pour remplacer des conduites d'eau en sous-sol. La gauche majoritaire a refusé d'octroyer à l'exécutif le crédit cadre de huit millions qu'il sollicitait pour l'entretien du domaine public durant quatre ans. Pas assez d'informations et de détails à l'appui d'une pareille demande, a-t-on fait valoir sur les bancs socialistes et popvertssol. Le Conseil communal devra finalement se contenter de 2 millions pour 2010.

La demande de crédit de 7,988 millions de francs pour le programme d'entretien du domaine public pour les années 2010 à 2013 a ravivé le clivage gauche-droite au sein du Conseil général. Sur le fond, personne n'a contesté la nécessité d'entretenir routes et trottoirs pendant qu'il en est encore temps et avant que les dégâts n'occasionnent de trop gros investissements. Pour le reste, si le PLR et l'UDC ont apporté leur appui au rapport défendu par le directeur de la Sécurité et des Infrastructures Pascal Sandoz, le groupe socialiste a tiré à boulets rouges – avec l'appui de PopVertsSol – sur un rapport pas assez étayé à ses yeux et insuffisamment fondé.

Pas de blanc-seing à 8 millions

Le rapporteur socialiste Philippe Loup aurait souhaité un document aussi détaillé et précis que celui présenté en 2001 par le Conseil communal. Celui que l'on nous soumet aujourd'hui est indigent. Il ne hiérarchise pas les travaux à entreprendre et ne les décrit pas suffisamment. Le groupe socialiste ne veut pas accorder un blanc-seing à huit millions au Conseil communal sur la base d'un rapport aussi maigre, a ajouté le socialiste. Et d'inviter le Conseil communal à retirer ledit rapport et à en présenter un nouveau pour les travaux urgents prévus en 2010.

Trop pour les routes

Même son de cloche à PopVertsSol qui, par Christian van Gessel, doute de la pertinence des montants articulés, déplore l'obligation fixée par l'Etat d'amortir ces dépenses d'entretien sur 20 ans alors que la durée de vie des travaux routiers réalisés est d'au moins 50 ans et regrette la disproportion des moyens consacrés à l'entretien des routes par rapport aux bâtiments.

Travaux coordonnés

Au nom du Conseil communal, Pascal Sandoz a constaté que personne ne niait la nécessité d'entretenir le patrimoine routier communal. Il a rappelé que l'état d'une route ne devait pas tomber au-dessous d'un certain seuil sous peine de devoir refaire complètement ladite route pour un prix exorbitant. Le patron des infrastructures a rappelé que tous les travaux se faisaient en étroite coordination avec Viteos et les autres entreprises appelées à intervenir sur le domaine public. Afin de ne pas remettre en question la planification des travaux et pour rester dans les délais qui permettent de toucher des subventions, le conseiller communal a invité le Conseil général à voter la demande de crédit. Pascal Sandoz a ajouté que l'exécutif pourrait au besoin se contenter de quatre millions pour 2010 et 2011 et revenir l'année prochaine avec une nouvelle demande de quatre millions.

D'accord pour les travaux urgents

Rien n'y a fait ! La gauche a campé sur ses positions si bien que le Conseil communal a demandé une interruption de séance à l'issue de laquelle il a proposé au Conseil général de voter au moins un crédit de 1,998 million qui permettra d'entreprendre les travaux urgents à effectuer en 2010. Bingo cette fois-ci ! Par 32 voix contre 2 et 3 abstentions, le Conseil général a voté ce montant et, pour le reste, attend un nouveau rapport plus détaillé.

L'eau coule… paisible

Auparavant, le Conseil général avait accepté à l'unanimité une demande de crédit de 3,35 millions de francs pour remplacer des conduites usagées du réseau communal de distribution d'eau. Un montant de 1,65 million sera investi cette année déjà dans des travaux aux Ribaudes, au Vieux-Châtel, au Verger-Rond, au Perrolets, à la Dîme, au Faubourg du Lac, au Concert et sur le quai Ostervald. En 2011, des travaux seront entrepris pour 1,7 million au Pertuis-du-Sault, au Faubourg de l'Hôpital, aux Valangines, aux Berthoudes, à la Boine, à Monruz, au Faubourg du Lac et sur le quai Ostervald. Le réservoir de Chaumont sera rénové et une nouvelle conduite le reliera à la route.

Pas de chichis

Le Conseil général n'a pas fait de chichis avec cette demande de crédit approuvée à l'unanimité après que le directeur des infrastructures Pascal Sandoz eut rassuré sur certains points. Ainsi les élus ont appris que les nouvelles conduites sont en fonte ductile, voire en polypropylène, qu'il n'y a aucun risque d'intoxication par des poussières d'amiante lors du démontage des anciennes conduites et que la durée de vie moyenne d'une conduite neuve est de 80 ans. Les Travaux publics collaborent étroitement avec Viteos et les autres intervenants sur tous les chantiers et des appels d'offres sont lancés conformément à la loi sur les marchés publics pour le génie civil qui représente la moitié des dépenses.

S'il a rechigné pour les routes, le Conseil général a voté à l'unanimité un crédit de 1,5 million pour assainir les immeubles de la Ville aux rues de la Collégiale et du Château.

Millénaire 2011… On devrait en parler mi

Clarification

Il faut respecter les institutions ! C'est le message qu'ont lancé trois membres PLR de la commission spéciale du Millénaire, par la voix de Fabio Bongiovanni, en déposant une interpellation. Ils souhaitaient ainsi mettre en évidence les dysfonctionnements constatés en matière de communication notamment dans le cadre de la gestion de cet événement. Les partenaires sont-ils en mesure de remplir leur rôle, se demandaient les interpellateurs.

Au nom du Conseil communal, la directrice de la Culture Françoise Jeanneret rassure : « Il est important que les diverses instances, associations, commissions, comité de pilotage et comité d'honneur accompagnent ce projet ».

Fuites ?

Alors que nous souhaitions dévoiler le programme complet en octobre seulement, des fuites – toutes relatives

ntretien du domaine public

Faute de temps, le Conseil général n'a pas eu le loisir de se prononcer sur la donation au Musée d'ethnographie de la collection Grünbaum dont font partie les statuettes africaines ci-dessus. • **Photo: A. Germond**

ieux !

nécessaire !

selon Popvertssol – nous ont contraints à communiquer dans l'urgence, notamment au sujet du «Cube» de Gregor Schneider, partie de l'un des 40 projets retenus par le Bureau du Millénaire parmi les 110 dossiers présentés. «Nous voulions par ce biais susciter le débat, favoriser l'échange d'idées et provoquer la réflexion», ajoute la directrice de la Culture. «C'est réussi!», se sont exclamés les groupes politiques appelés à participer à la discussion. Et de solliciter une totale transparence afin de ne pas perturber le bon déroulement des préparatifs du Millénaire.

Tenir les rênes

Il est important de faire savoir aux auteurs des projets déposés les raisons des choix….ou des refus, souligne Popvertssol (Pascal Helle). «Toute la Suisse est aujourd'hui au courant que Neuchâtel fête son Millénaire l'année prochaine», taquine les socialistes (Thomas Facchinetti), alors que l'UDC (Luciano Bocchi) questionne: «Qui pilote?».

Fonds publics et privés

C'est dans cet esprit d'ouverture que le Conseil communal a précisé que seules les manifestations officielles seront payées avec de l'argent public, le financement des autres projets devant être assuré par des fonds privés, du mécénat ou du sponsoring. Le comité de pilotage et la commission spéciale se réuniront sous peu. Ce sera l'occasion de faire le point de la situation. Quant au nom de la personne appelée à présider l'Association du Millénaire, il sera dévoilé en temps et lieu.

Aller de l'avant

En conclusion, chacun a convenu qu'il fallait maintenant aller de l'avant et travailler en partenariat. Un vœu unanimement partagé lundi soir!

Patrimoine historique

Par 26 voix contre 6 et 5 abstentions, le Conseil général a accepté lundi un crédit de 1,5 million pour l'assainissement des enveloppes des bâtiments de la rue de la Collégiale 2, 4, 6, 8 et 10 ainsi que ceux de la rue du Château 18 et 20. Entretien du patrimoine et économie d'énergie étaient donc à l'ordre du jour. Mais le rendement alarmant des immeubles du patrimoine financier inquiète.

Les travaux prévus dans cette partie historique de la cité permettront également de rendre les appartements conformes aux exigences modernes, soulignent les socialistes (Hélène Perrin). «Et de conserver le patrimoine historique de notre cité», ajoute Popvertssol (Béatrice Nys), tout en attendant des mesures pour améliorer le rendement des immeubles du patrimoine financier.

Ne pas vendre les immeubles et répercuter les investissements sur les loyers est le message délivré par l'UDC (Luciano Bocchi). Au contraire, postulat à l'appui, le PLR (Jean-Charles Authier) déplore un rendement négatif inexplicable de ces immeubles au profit de bienheureux locataires et suggère de les vendre à des coopératives d'habitation.

Le Conseil communal, par Olivier Arni, directeur de l'Environnement, a souligné que le recensement architectural classe ces immeubles dans la catégorie des « bâtiments remarquables », d'où l'intérêt de les conserver. Il s'agit de mettre en œuvre une politique d'entretien volontaire, efficace et durable de notre patrimoine. Un défi d'importance, a-t-il conclu.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe UDC déplore le fait de n'avoir pas d'autre choix que d'accepter une demande de crédit pour les travaux d'entretien sur le domaine public.

Groupe UDC

Sylvain Brossin: «Le groupe UDC remarque que, une fois de plus, le législatif est de nouveau mis en face d'une politique de fait accompli par l'exécutif car malheureusement, au vu de l'état des routes suite à deux hivers rigoureux et le délabrement de certaines dû au manque d'entretien, nous n'avons pas d'autre choix que d'accepter cette demande de crédit.

Notre groupe est tout à fait conscient que les habitants de notre ville ainsi que son développement économique ont absolument besoin d'infrastructures routières dignes de ce nom.

Afin d'éviter des surcoûts supplémentaires si nous retardons ces travaux, le groupe UDC a pris acte de ce rapport et a accepté le projet d'arrêté tout en regrettant la décision du Conseil communal d'amender ce rapport.»

Groupe PopVertsSol

Michel Favez: «Le groupe PopVertsSol est fier que Neuchâtel soit Cité de l'énergie et soutient donc les actions allant dans le sens d'une utilisation rationnelle de l'énergie, visant à une diminution de la consommation. Plusieurs mesures sont des exemples que la collectivité publique donne à la population: remplacement des lampes à filament incandescent par des diodes luminescentes, achat de véhicules propres et non bruyants (voitures électriques ou à air comprimé), affichage de l'efficacité énergétique de tous les bâtiments publics. L'idée de la centrale à Négawatts, la comptabilisation de l'énergie économisée ou non utilisée, est une excellente idée. Le groupe PopVertsSol demande qu'elle soit également proposée à la population, qui pourrait obtenir des avantages liés à l'énergie non consommée (Négawatts). Le groupe PopVertsSol veut également économiser l'énergie en favorisant la mobilité douce en ville (marche à pied, vélo, trolleybus, funiculaire) et en favorisant le retour des commerces permettant aux Neuchâtelois de se procurer tous les produits indispensables sans avoir besoin de se déplacer en voiture dans un centre commercial externe.»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Depuis déjà plusieurs années, la Commission financière s'inquiète du rendement alarmant des immeubles du patrimoine financier de la Ville.

Non seulement la Ville de Neuchâtel connaît depuis longtemps un rendement négatif de son patrimoine immobilier, mais elle ne semble de plus pas en mesure d'apporter des corrections à cette situation.

Nous nous trouvons de fait dans la situation difficilement explicable où l'ensemble des citoyens de cette Ville se retrouve en train de subventionner quelques bienheureux locataires dont seulement une faible minorité serait en droit d'attendre des subventionnements de par leur situation sociale.

Comme nous le voyons dans le rapport pour l'assainissement des enveloppes des bâtiments des rues du Château et de la Collégiale, la réfection de ces immeubles ne nous permet pas d'augmenter leur loyer dans une proportion suffisante. C'est l'accumulation des négligences de ces dernières années – les investissements consentis n'ayant pas été rigoureusement reportés sur les loyers – que nous traînons derrière nous, et, de par les contraintes du droit du bail, nous sommes condamnés pour de nombreuses années encore à ne retirer de nos bâtiments que moins que ce qu'ils nous coûtent. Cette situation ne peut plus durer. Un moyen de casser cette dynamique consiste à mettre en vente ceux de ces bâtiments qui représentent un rendement insuffisant.

C'est ainsi que nous proposons de transmettre ces immeubles à des coopératives d'habitation. Les avantages que l'on peut attendre de cette formule sont multiples:

- le caractère d'habitation des immeubles est garanti,
- toute dérive des loyers est naturellement annulée, de par les mécanismes intrinsèques à la coopérative,
- la Ville peut vendre ces immeubles aux prix du marché, et enfin en retirer un revenu en ligne avec leur vraie valeur.»

Groupe socialiste

Philippe Loup: «Le groupe socialiste soutient les efforts de l'exécutif pour un meilleur niveau d'entretien du patrimoine de la Ville. Malheureusement, le rapport traitant de la rénovation des routes et du domaine «naturel» nous déçoit par son manque d'information et de hiérarchisation dans les différents travaux à mener.

Planifier 8 millions de dépenses entre 2010 et 2013 est une chose, mettre des priorités afin d'agir de façon cohérente et en coordination avec d'autres services de la Ville ou du Canton en est une autre. Le groupe socialiste constate un réel déficit de planification des travaux à mener et une faible argumentation sur la nécessité de les effectuer. Soucieux d'un engagement fondé de l'argent public, le groupe socialiste ne pouvait accepter pareille dépense. Toutefois, nous ne voulons pas bloquer les travaux prévus en 2010 et acceptons un amendement de l'exécutif portant le montant du crédit à 2 millions. Il appartient au Conseil communal de revenir avec un rapport complet pour les années suivantes.»

A propos...

Eyjafjallajökull !

Le chaos aérien provoqué par le volcan au nom imprononçable arrive néanmoins à faire des heureux : les riverains des aéroports. Ils redécouvrent les bruits naturels, jouissent à nouveau de l'éclosion du printemps et restent à l'écoute du silence. Mais il y a des silences qui sont de dangereux explosifs car, la reprise des vols s'annonce déjà avec fracas. Le quotidien va reprendre ses droits et avec lui le vacarme lancinant de ces monstres volants. Ces derniers jours, les pertes économiques des compagnies d'aviation sont immenses et les dommages collatéraux, restent, eux, inestimables. Du coup, les produits locaux de toute nature redeviennent, l'espace d'un instant, attrayants et les spécialités régionales reprennent leur lettre de noblesse. Pourquoi doit-on à tout prix attendre de telles catastrophes pour comprendre l'importance des produits indigènes ?

Sur le plan du ciel, progressivement, la situation semble se normaliser et l'apaisement des scientifiques se confirme, même si, à l'image des eaux, il faut se méfier des volcans qui sommeillent. Et un vilain nuage noir pointe toujours à l'horizon…

Rémy Voirol

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 30 avril de 17 à 21 heures et samedi 1er mai de 10 à 18 heures

Venez déguster la gamme complète des vins, sans obligation d'achat.
Possibilité de visiter les caves par petits groupes.

Neuchâtel European energy award — Cité de l'énergie

La Ville officielle

Offre d'emploi

En prévision du prochain départ du titulaire, la Direction des infrastructures et énergies pour les Services de la voirie et des parcs et promenades, met au concours un poste de

Secrétaire (taux d'activité 50-70%)

Votre mission et votre profil :
- réception du public, traitement des appels téléphoniques
- secrétariat général, courrier et procès-verbaux
- gestion des factures fournisseurs et débiteurs
- notions de comptabilité
- gestion des heures pour le personnel des services
- à l'aise avec les outils informatiques usuels
- faculté de travailler de manière autonome et en équipe.

Nous offrons
- possibilités de formation continue
- intégration au sein d'une équipe motivée.

Si vous êtes une personne dotée d'un tempérament dynamique et d'une bonne capacité d'adaptation et que vous bénéficiez d'une excellente formation commerciale et êtes en possession d'un CFC d'employé(e) de commerce, nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 30 avril,** à l'adresse suivante :

Service des parcs et promenades, rue des Tunnels 7, 2000 Neuchâtel

L'entrée en fonction est prévue au 1er juin 2010 ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter M. Jean-Marie Boillat, tél. 032 717 86 60.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusées : Mmes Maria Angela Guyot (UDC), Nathalie Wust (soc).

Le Conseil communal était représenté par Mme Françoise Jeanneret (soc), présidente, M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit relative au renouvellement de conduites du réseau de distribution de l'eau – programme 2010-2011,
- concernant une demande de crédit pour l'assainissement des enveloppes des bâtiments de la rue de la Collégiale 2, 4, 6, 8 et 10, ainsi que ceux de la rue du Château 18 et 20,
- concernant le programme d'entretien sur le domaine public 2010-2013,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 19 avril 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 31 mai 2010.

Neuchâtel, le 21 avril 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Taille des arbres, arbustes, haies

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi fédérale sur la circulation routière et de l'article 14 du règlement de police de la Ville de Neuchâtel, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.
Si des arbres ou des haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les faire tailler **d'ici au 30 juin,** de manière à laisser un espace libre de 2.50 m au-dessus d'un trottoir ou d'un chemin piétonnier et de 4.50 m au-dessus d'une chaussée. Passé ce délai, les branches hors gabarit seront coupées à vos frais. N'oubliez pas de contacter le Service des parcs et promenades (tél. 032 717 86 60) pour vos demandes d'autorisation d'abattage ou d'élagage d'arbres ou de haies. E-mail : parcs_et_promenades.neuchatel@ne.ch
Internet, lien vers le règlement d'aménagement communal : http://www.2000neu.ch/index0.php?id=968

La chronique « passion verte » de ...

La grue ou la cigogne ?

Luc Vincent

Dans notre monde où tout évolue de plus en plus vite, tout est question de mode. Même dans l'horticulture, on ne retrouve plus de nos jours des plantes très connues il y a quelques années. Avez-vous déjà entendu parler du Pelargonium à grandes fleurs. Dans les années 50 c'était la fleur typique à offrir à la Fête des mères, de grandes fleurs de couleurs vives, qui durent jusqu'au début de l'été. Je vous propose de découvrir comment ce Pelargonium est arrivé jusqu'à nous.

Dans notre vaste monde, la famille des Géraniacées comprend environ 750 plantes, bien réparties sur tous les continents. Nous allons nous intéresser plus spécialement à la variété *Pelargonium* de cette famille, qui englobe 11 genres. Petite précision du point de vue botanique : le *Pelargonium* et le géranium sont des plantes bien différentes, puisque le géranium a 5 pétales réguliers. C'est une plante vivace que l'on trouve dans nos contrées, alors que le *Pelargonium* a 5 pétales irréguliers. Il pousse uniquement dans l'hémisphère sud où il fait plus chaud. C'est un sujet à confusion puisque souvent, on appelle géranium, la plante qui pousse sur nos balcons alors que c'est un *Pelargonium*. Encore une chose, le nom géranium est dérivé de *Geranos* = grue, allusion à la graine qui ressemble à un bec de grue. *Pelargonium* du grec *Pelargos* = cigogne, là encore une fois allusion à la graine qui ressemble cette fois à un bec de cigogne.

On estime à environ 200, le nombre d'espèces de *Pelargonium* découvertes de nos jours, mais on a des chances d'en apercevoir encore quelques-unes. Si le 80% des *Pelargoniums* pousse en Afrique du Sud, on trouve encore deux espèces en Turquie, en Irak, à Madagascar, en Australie, en New-Zealand et une espèce sur l'île de Sainte-Hélène.

C'est à partir du 17e siècle que les premières espèces de *Pelargonium* sont arrivées en Europe. En effet, à cette époque, les navires anglais et hollandais lorsqu'ils étaient de retour des Indes, s'arrêtaient souvent au Cap de Bonne-Espérance pour faire le plein d'eau et de vivres. C'était aussi l'occasion de récolter de nouvelles plantes et de les ramener en Europe.

Dès le début de l'arrivée des *Pelargoniums* en Europe, les horticulteurs anglais s'y sont tout de suite intéressés pour en faire de l'hybridation. Déjà vers 1830 on comptait plus de 700 variétés de *Pelargoniums* dans les catalogues. A cette époque, cultiver des *Pelargoniums* était un privilège réservé aux gens fortunés !

De nos jours, une grande partie de ces croisements ont totalement disparu, mais pour faire au plus simple actuellement 3 grands groupes subsistent : *Pelargonium x zonal*, c'est le roi de nos balcons, une plante de port érigé, souvent de couleur rouge vif, rose, violet, la dernière nouveauté c'est le jaune un peu pâle à mon goût.

Pelargonium x peltatum, c'est la cascade de fleurs de nos balcons, une plante à port retombant avec de nombreux coloris vifs.

Et le petit dernier, qui est presque plus cultivé de nos jours, *Pelargonium x grandiflorum,* plante de port érigé avec de grandes fleurs de couleurs vives, avec souvent de belles macules foncées.

Vous aurez l'occasion d'admirer tous ces *Pelargoniums* lors des portes ouvertes du 24 avril à l'établissement horticole de la Ville de Neuchâtel, à Cernier.

Alors venez faire de belles découvertes !

L.V.

A travers l'histoire

Saisissant contraste entre hier et aujourd'hui ! L'Eglise Rouge se présentait autrefois dans un écrin de verdure, comme le montre cette carte postale datant de 1910 environ. Au premier plan, le jardin Desor offrait aux promeneurs ses parterres fleuris. Sur la gauche, on distingue une toute petite partie de la colline du Crêt au pied de laquelle était aménagée une mare et une petite cascade. Rattrapé par l'urbanisation, le jardin Desor disparaît en 1950 en même temps que la colline du Crêt, arasée pour permettre la construction du Gymnase cantonal. (Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel) Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un garage existant 10, rue de Comba-Borel, article 7429 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jérôme Haag. Les plans peuvent être consultés du 9 avril au 11 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marcel Longhi, architecte à Neuchâtel (Atelier 85), d'un permis de construire pour la construction d'un ascenseur extérieur 5, rue G.-A.-Matile, article 13005 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-François Bühler. Les plans peuvent être consultés du 9 avril au 11 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Laurent Castella, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le remplacement d'un ascenseur et l'aménagement de deux appartements dans les combles de l'immeuble 2, rue J.-L.-Pourtalès, article 2219 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Camerimo SA. Les plans peuvent être consultés du 9 avril au 11 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christopher Pannett, architecte à Berne (Pannett & Locher Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la création d'ouvertures en façades et l'installation d'un ascenseur dans l'immeuble 13, rue des Saars, article 4402 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Béatrice Bamberger. Les plans peuvent être consultés du 9 avril au 11 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de la Compagnie des Transports publics du littoral neuchâtelois d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon et l'aménagement d'une place de pique-nique 26, chemin de la Tour, article 10607 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 9 avril au 11 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Antonio Marcantonio, architecte à Morat (Bureau d'architecture Marcantonio architectes), d'un permis de construire pour la création d'un établissement public (sandwicherie) 19, rue du Seyon (entrée rue des Moulins), article 864 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Fidel Gonzales Cortez. Les plans peuvent être consultés du 16 avril au 17 mai 2010, délai d'opposition.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la suppression d'un restaurant et l'aménagement des locaux en fitness 30, route des Falaises, article 14842 du cadastre de Neuchâtel (DDP1), pour le compte de la Direction des sports de la Ville de Neuchâtel.

Demande de la Fondation des Moulins du Gor, d'un permis de construire pour la réalisation d'un canal d'adduction en eau et l'installation de cinq roues didactiques à la rue des Tunnels, articles 12263, 13838, 14429, 14433, 14375, DP183 et DP185 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Messieurs Pierre Walter et Gérald Jenni, d'un permis de construire pour la pose de tuiles solaires (capteurs photovoltaïques) en toiture de l'immeuble 16, rue Edmond-de-Reynier, article 8933 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 23 avril au 25 mai 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Offres d'emploi

En prévision du départ des titulaires, le Service des parcs et promenades de la Direction des infrastructures et énergies met au concours les postes suivants:

Un-e chef-fe d'équipe, arboriste grimpeur-euse

Votre profil
Formation d'arboriste grimpeur-euse reconnue avec 5 ans au minimum d'expérience dans le domaine.
Le sens des responsabilités dans la gestion d'une équipe.
Maîtrise des techniques d'abattage, démontage par rétention et d'haubanage.
Bonne connaissance de la dynamique de l'arbre.

Votre mission
Entretien et renouvellement du patrimoine arboré.
Entretien courant en zone extensive.

Un-e horticulteur-trice, option paysagisme

Votre profil
Formation d'horticulteur-rice, option paysagisme avec CFC.
Capable de travailler seul-e ou en équipe.
Maîtrise des techniques d'entretien et de création.
Être à l'aise avec les machines.

Votre mission
Entretien général des espaces verts en ville.
Création d'aménagements paysagers.
Taille des arbres d'avenue et autres végétaux.

Pour les 2 postes le permis de conduire B et BE est indispensable ainsi qu'une bonne condition physique. La participation aux services de piquet (nettoyage, neige) est exigée.

Nous vous invitons à présenter votre offre de service accompagnée des documents usuels (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copies des certificats), jusqu'au **mercredi 5 mai 2010,** à l'adresse suivante:

Service des parcs et promenades, rue des Tunnels 7, 2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: juin 2010 ou à convenir.
Tous les renseignements complémentaires dont vous auriez besoin peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Boillat, tél. 032 717 86 60.

Echos

Lundi dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, aux portes ouvertes organisées dans les nouveaux locaux de la Faculté de droit de l'Université.

Demain, M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Jeudi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, présidente, à l'assemblée générale de l'Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe, à Montreux, association qu'elle préside également.

Vendredi, M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, représentera les Autorités communales, à la cérémonie officielle marquant le 125e anniversaire de l'entreprise Arrigo & Cie SA.

Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Blaise Péquignot, président du Conseil général, à la soirée marquant le 150e anniversaire de la Musique Militaire ainsi que le 20e anniversaire de l'Association Musicale, à Marin-Epagnier.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Simone et Jean-Jacques Berthoud-Käser, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, à Mmes et MM. Ida et Jean-Pierre Fahrny-Bregy, et Huguette et Willy Pahud-Maurer, à l'occasion du 55e anniversaire de leurs mariages.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 12 au 18 avril 2010

- Température extérieure moyenne: 8.8° C.
- Degrés-jours: 78.1 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Programme cinéma pour la semaine du 21 au 27 avril

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
CAMPING 2
1re semaine. 7ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner.
De Fabien Onteniente.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
GREEN ZONE
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Matt Damon, Amy Ryan.
De Paul Greengrass.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
6e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h45.
Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter, Anne Hathaway.
De Tim Burton. Digital 3D.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
KICK-ASS
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Nicolas Cage, Aaron Johnson.
De Matthew Vaughn.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
NANNY McPHEE ET LE BIG BANG
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.
De Susanna White.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
FLEUR DU DÉSERT
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Liya Kebede, Sally Hawkins, Timothy Spall.
De Sherry Hormann. Derniers jours.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
SHUTTER ISLAND
8e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Leonardo Di Caprio, Mark Ruffalo, Sir Ben Kingsley.
De Martin Scorsese. Dernières séances.

ARCADES — **032 710 10 44**
LE CHOC DES TITANS
3e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Liam Neeson.
De Louis Leterrier. Digital 3D.

ARCADES — **032 710 10 44**
COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON
5e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF je au ma 15h45, sa/di 13h45.
De Peter Hastings. Digital 3D.

BIO — **032 710 10 55**
L'ARNACŒUR
6e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Vanessa Paradis, Romain Duris, François Damiens.
De Pascal Chaumeil. Derniers jours.

BIO — **032 710 10 55**
REMEMBER ME
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Robert Pattinson, Emilie de Ravin, Pierce Brosnan.
De Allen Coulter. Derniers jours.

BIO — **032 710 10 55**
THE SOUND OF THE INSECTS
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h30.
De Peter Liechti.

REX — **032 710 10 77**
LE CHASSEUR DE PRIMES
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Gerard Butler, Jennifer Aniston.
De Andrew Tennant.

REX — **032 710 10 77**
CHLOÉ
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Julianne Moore, Liam Neeson, Amanda Seyfried.
De Atom Egoyan.

STUDIO — **032 710 10 88**
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADÈLE BLANC-SEC
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Louise Bourgoin, Mathieu Amalric, Jean-Paul Rouve.
De Luc Besson.

L'instantané de Stefano Iori...

... fête de la danse

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

Tertre-Louis-Favre, Mme Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@freesurf.ch – www.louis-favre-tertre.org

Vauseyon, Mme Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12, acymiaz@net2000.ch.

Vieux-Châtel/Edmond de Reynier (AVE), Mme Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, comite@vieux-chatel.ch – http://association.vieux-chatel.ch

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer, (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé, (rue du Château 12).

AVIVO – Association de défense et de détente des retraités et préretraités, (rue Louis-Favre 1): tél/fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à11h, consultations sociales.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 24 et dimanche 25 avril

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Charmettes: sa 24 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 25. April, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6ème étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants seraient contraints de vivre dans la rue.

☒ Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

NPA/Localité FA051B

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :
Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld
Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2
info@sos-kinderdorf.ch, **www.sosvillagesdenfants.ch**

Le Service des parcs et promenades de la Ville célèbre cette année son 125e anniversaire

Des fleurs pour le plaisir des yeux

A l'occasion de ses 125 ans, le Service des parcs et promenades convie la population à plusieurs événements. Il invite notamment les Neuchâtelois à découvrir l'établissement horticole de la Ville à Cernier samedi prochain, de 9 à 18 heures, lors d'une journée « portes ouvertes ». Pas moins de 200'000 plantes y sont produites annuellement pour fleurir Neuchâtel. Luc Vincent, responsable des serres de la Ville, explique comment fonctionne cet établissement de 5000 mètres carrés, basé sur le site d'Evologia, à Cernier. Il revient également sur l'histoire des serres de la Ville.

Des milliers de plantes sont en fleurs dans les serres de la Ville à Cernier. Un spectacle à découvrir samedi lors de la journée portes ouvertes.

Que représente cet anniversaire pour vous ?

Cet événement permet de se rendre compte de l'évolution de la Ville en matière d'entretien des espaces verts. Il montre à quel point il est important d'entretenir et de préserver la nature en ville. Le challenge que nous devons actuellement relever est celui de laisser les espaces verts aussi naturels que possible. Avant, nous essayions de dompter la nature. Maintenant, nous essayons de la laisser vivre.

Quelles sont les missions principales du Service des parcs et promenades ?

Ce service s'occupe de toute la gestion arboricole de la ville ainsi que de la gestion de ses parcs. Il se charge de garnir les parterres de fleurs. Il est également responsable d'entretenir les massifs, la pelouse des terrains de football, les places de jeux et de sport de quartiers et le cimetière de Beauregard. Les Parcs et promenades s'occupent également de la gestion de l'exploitation et de la production des serres de la Ville.

Que pouvez-vous raconter sur l'histoire des serres de la Ville ?

La culture des plantes s'est développée par étapes à Neuchâtel. Au départ, seuls quelques jardiniers s'en occupaient. Les premières cultures de plantes ont vu le jour à Edmond-de-Reynier et à l'observatoire du Mail. Il y avait également des cultures au cimetière de Beauregard. En 1996, tout a été regroupé en un seul lieu, à Cernier, afin de rationaliser la culture des plantes.

Quel est le rôle exact de cet établissement ?

Les serres cultivent toutes les plantes de la Ville de Neuchâtel. L'établissement compte 5000 mètres carrés de serres et produit quelque 200'000 fleurs par an. Il s'efforce de cultiver les plantes avec le moins de traitements possible tout en respectant l'environnement. Par ailleurs, la population est toujours la bienvenue pour visiter les serres. Nous n'avons pas de secret de culture. Notre équipe se met volontiers à disposition pour des visites guidées. Les plantes que nous cultivons ne sont pas destinées à la vente, mais simplement au plaisir des yeux.

Comment s'organisent les serres de la Ville ?

L'établissement emploie quatre personnes professionnelles à plein temps. L'équipe compte également une personne à mi-temps, deux apprentis ainsi qu'une dame au bénéfice de l'assurance invalidité travaillant à un taux de 80%. Les serres utilisent de nombreuses machines pour travailler, ce qui explique la petite taille de notre équipe. Nous dispensons par ailleurs une formation visant à apprendre aux apprentis comment manier ces différentes machines.

> « Le but de ces portes ouvertes est avant tout de montrer les cultures au public »

Quelles activités proposerez-vous à la population durant la journée « portes ouvertes » du 24 avril ?

Le but de cette journée est avant tout de montrer les cultures au public. A cette époque de l'année, la diversité des espèces de fleurs est impressionnante. Toutes les plantes seront réunies avant de partir à Neuchâtel pour fleurir la ville. Pendant la journée, chaque employé proposera une animation différente. Des visites guidées partiront toutes les heures. Les enfants auront la possibilité de prendre part à une activité spécialement organisée en leur faveur. Ils pourront repiquer une plante. Une autre activité permettra aux visiteurs de découvrir comment sont fabriqués les arrangements floraux destinés aux manifestations. Le public pourra également voir une machine à semer en pleine action.

Et encore ?

Les employés montreront leur talent en confectionnant un mannequin en plantes. Ils feront également une démonstration de multiplication. Les jeunes s'intéressant au métier d'horticulteur auront la possibilité de poser des questions et d'obtenir des renseignements sur ce métier. Le groupe de l'unité de formation assurance invalidité (UFAI) du Centre pédagogique de Malvilliers (voir édition du 24 mars) sera également présent pour donner un coup de main. Ils proposeront une dégustation de jus de pommes et une démonstration de l'entretien d'un sécateur. Jean-Marie Boillat, chef du Service des parcs et promenades, présentera un exposé sur les plantes envahissantes. Une présentation des différents massifs de Neuchâtel fait également partie du programme de cette journée qui promet d'être bien remplie.

Organiserez-vous d'autres événements pour célébrer les 125 ans des Parcs et promenades ?

Oui, le prochain événement sera organisé le 30 juin au Jardin anglais. Le Service des parcs et promenades y proposera différents ateliers tout au long de l'après-midi. Pour la Fête des vendanges, un char sera spécialement décoré sur le thème du 125e anniversaire des Parcs et promenades. Une autre journée « portes ouvertes » est également prévue le 30 octobre, aux Tunnels 7. Elle permettra à la population de découvrir les bureaux et le matériel utilisé par le Service.

Anne Kybourg